

À Caen, un recours gracieux contre le projet d'allongement de la piste d'aéroport

20 décembre 2019



Ce jeudi 19 décembre, les associations Notre affaire à tous et Acapacc (Association contre l'allongement de la piste Caen-Carpiquet) ont déposé un recours gracieux afin de demander l'annulation du schéma de cohérence territorial de Caen métropole. Celui-ci prévoit l'allongement de la piste de l'aéroport de Caen-Carpiquet, « *alors même que ce projet n'a pas encore fait l'objet d'une étude d'impact aboutie et que les émissions ou nuisances qu'il entraînerait n'ont pas été mesurées* », ont communiqué les deux associations.

« *Ce projet ainsi que la dizaine d'autres visant à intensifier le trafic aérien illustrent l'incohérence entre les politiques publiques et l'urgence climatique à laquelle nous*

devons faire face, dit Chloé Gerbier de Notre affaire à tous, qui coordonne aussi l'équipe juridique du [projet SuperLocal](#). Le projet d'allongement de la piste de l'aéroport de Caen-Carpiquet est une aberration face aux engagements de l'État quant à la neutralité carbone et représente un réel danger pour la santé publique. »

Christian Rivallan-Delabie, coprésident de l'association Acapacc, considère que « *ce projet relève d'une approche économique du siècle dernier. En effet, construire un développement local augmentant l'impact négatif sur le climat n'est plus acceptable pour les citoyens, conscients de l'effet délétère de l'usage intensif des énergies fossiles sur leur quotidien* ».

- **Source :** [Communiqué des associations Notre Affaire à Tous et ACAPACC](#)
- **Photo :** L'aéroport de Caen-Carpiquet. [Wikipedia](#) (Cboschet/CC BY-SA 4.0)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Brèves](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Caen-un-recours-gracieux-contre-le-projet-d-allongement-de-piste-d-aeroport>